

**PROPOSITIONS DE RECOMMANDATIONS**  
**LES UNIVERSITES ET LES FONDS STRUCTURELS**

*Nancy, 1er décembre 2010*

**Plan de la présentation:**

**1) Les universités affirment :**

**2) Les universités soulignent :**

- Pour l'effet levier de ces fonds structurels pour accroître la capacité des territoires à innover.

**3) Les universités recommandent :**

- Le renforcement des moyens dévolus aux fonds structurels
- Une concertation renforcée entre les Régions et les Universités
- La smart specialisation et le soutien aux stratégies régionales d'innovation
- La nécessaire prise en considération du triangle de la Connaissance
- Les liens entre ces programmes et le PCRDT
- Une simplification et une harmonisation des programmes

---

**1) Les universités affirment :**

- ✓ L'importance du rôle des universités dans le développement économique territorial (formation de personnel hautement qualifié, production de résultats de recherche, détection, inventions et diffusion de savoir-faire, création d'activités et d'entreprises de haute technologie), employeur important de l'agglomération, effet de levier de son activité de recherche et d'innovation sur les entreprises.
- ✓ Les nécessaires étroites collaborations et concertations avec les acteurs locaux que sont notamment les autorités régionales (collectivités territoriales et services déconcentrés de l'Etat) et les entreprises, relations qui s'inscrivent dans le triangle de la connaissance. De l'interaction de ces liens résulte un plus fort développement territorial.
- ✓ L'importance du choix de gouvernance à privilégier en vue de faciliter une coopération durable entre acteurs publics, acteurs privés et structures de recherche au sein d'entités partenariales.
- ✓ L'importance du rôle des fonds structurels et programmes communautaires qui incitent à la mise en place de stratégies régionales privilégiant la concertation entre collectivités territoriales, universités, pôles de compétitivité et entreprises, tous étant susceptibles de bénéficier des fonds communautaires (Fonds structurels, PCRDT, PIC).
- ✓ La politique de cohésion requiert une concertation renforcée entre les acteurs et les stratégies. Dans ce cadre, les universités sont un relais incontournable.

## **2) Les universités soulignent :**

### ***Pour les fonds structurels (objectifs « compétitivité régionale et emploi » et « coopération territoriale »)***

Les universités soulignent que les axes et mesures de ces programmes répondent essentiellement aux priorités que sont l'innovation, le transfert de technologie et la valorisation du territoire.

- Les universités soulignent l'effet levier de ces fonds ;
- elles reconnaissent l'effet structurant des projets FEDER qui permettent :
  - ✓ d'accroître la capacité des territoires à innover ;
  - ✓ de créer et de s'intégrer dans des réseaux européens ;
  - ✓ d'atteindre un niveau d'excellence par l'acquisition d'équipements performants (notamment via les plateformes technologiques) et la mise en place d'infrastructures de nature et taille différentes ;
  - ✓ l'acquisition de compétences et d'expérience en matière de montage et de fonctionnement des projets collaboratifs.

Elles appellent à une plus grande mobilisation des universités pour l'utilisation de l'objectif « compétitivité régionale et emploi » des fonds structurels pour la programmation 2007/2013 notamment dans le cadre de la révision à mi-parcours.

## **3) Les universités recommandent :**

- de ne pas opposer excellence et développement des territoires : les universités souhaitent réconcilier excellence et innovation sur les territoires. Les politiques d'excellence soutiennent in fine également les politiques d'innovation des territoires. Le développement économique territorial est le point d'ancrage de l'excellence. C'est pourquoi les universités souhaitent le renforcement de la cohérence dans la définition des stratégies régionale, nationale et européenne

### **▪ *Le renforcement des moyens dévolus au fonds structurels***

- les universités se réjouissent que la future politique régionale de l'UE post-2013 soit amenée à renforcer la capacité des acteurs territoriaux à atteindre les objectifs de la stratégie « UE2020 » (innovation et recherche), à partir de leurs propres orientations et forces ;
- les universités veulent une augmentation du taux effectif de cofinancement des projets FEDER, élément incitatif au dépôt de projet de qualité ;
- en particulier, elles insistent sur le maintien et le renforcement de l'objectif « compétitivité régionale et emploi » avec des moyens significatifs pour l'ensemble de l'Union Européenne considérant son importance valorisation du potentiel des territoires (environnement durable, innovation, et société inclusive) ;
- elles proposent une réflexion sur les indicateurs potentiels (PO FEDER/ Axe de recherche et Innovation)(Annexe 1) ;

- ***Une concertation renforcée entre les Régions, l'ensemble des acteurs locaux et les Universités***

La convergence entre les établissements d'enseignement supérieur, les collectivités et les partenaires socio-économiques d'un même territoire dans le domaine de la politique internationale est aujourd'hui essentielle.

La participation des universités à cette politique ne peut désormais être conçue que sur la base de diagnostics territoriaux partagés, déclinés en actions et programmes multilatéraux et conventionnés.

- ⇒ Les universités doivent être impliquées dans la gouvernance des stratégies et les gouvernances opérationnelles et intégrées comme acteurs dans la mise en œuvre et la révision des programmes opérationnels, ainsi que dans les définitions futures des SNRI et SRI ;

- ***La smart specialisation et le soutien aux stratégies régionales d'innovation***

Les Fonds structurels doivent selon ce concept, renforcer la complémentarité entre régions en soutenant les stratégies définies par les universités et les entreprises en concertation avec les acteurs territoriaux. La Smart Specialisation présuppose une approche bottom up, des collaborations pour identifier les domaines de développement régionaux les plus prometteurs, ainsi qu'une stratégie d'innovation.

Les universités réaffirment leur rôle fondamental dans la Smart spécialisation. C'est de la qualité de leurs relations avec les entreprises et autorités locales que dépend le succès de cette smart spécialisation.

- Dans cette optique il convient, en s'appuyant sur les forces régionales, de hiérarchiser les priorités ;
- de leur côté, les universités communiqueront davantage sur leurs axes forts de recherche

- ***La nécessaire prise en considération du triangle de la connaissance.***

Le triangle de la connaissance, modèle pour un partenariat public privé avec des stratégies et actions dans les trois domaines recherche, innovation et éducation, permet une approche complémentaire de ces trois piliers indissociables. Il requiert l'implication du trio d'acteurs que sont les autorités publiques, les universités et autres organisations de recherche et les entreprises et joue un rôle essentiel dans le renforcement des processus d'innovation, et constitue un véritable accélérateur pour les "spécialisation et croissance régionales.

Il répond à trois objectifs :

- carte des formations équilibrée pour une plus grande démocratisation de l'enseignement des territoires ;
  - mise en réseau de la recherche coopérative sur le territoire ;
  - assurance du continuum recherche fondamentale jusqu'à la valorisation sans fragiliser la recherche fondamentale.
  - Les fonds structurels doivent être renforcés comme source de financement de "capacity-building" dans les régions et devraient s'appuyer sur les triangles de la connaissance ;
    - Une partie des fonds structurels pourraient être dévolus à des mécanismes complémentaires de soutien au triangle de la connaissance : il n'y a pas d'innovation sans recherche et l'enseignement supérieur et la formation sont les vecteurs par excellence du transfert de connaissance, condition sine qua non d'un développement régional basé sur l'innovation. A ce titre, le volet « Compétitivité régionale et emploi » devrait pouvoir co-financer des actions de formations innovantes dans l'enseignement supérieur.
    - Enfin, le FSE doit pouvoir soutenir plus largement le développement de compétences
- **Synergies et articulation entre ces programmes européens (Programme cadre de recherche et développement) :**
- ✓ L'articulation entre les programmes européens devrait permettre d'assurer la continuité de la chaîne de l'innovation ;
  - ✓ d'accroître la capacité des territoires à innover ;

Il est important que la participation des acteurs de la recherche au 8<sup>e</sup> PCRDT puisse être suivie d'une continuité via les programmes de fonds structurels leur permettant de décliner leurs résultats en innovation sur le territoire.

Si les interactions entre les deux programmes sont réelles, les universités souhaitent :

- Une plus grande harmonisation des règles de participation des projets Feder et PCRDT ;
- une plus grande complémentarité entre ces programmes ;
- l'intégration de mesures incitatives dans les projets communautaires pour renforcer les passerelles entre ces initiatives ...

▪ ***Simplification / harmonisation...***

Afin de remédier aux difficultés rencontrées liées d'une part à la complexité administrative et financière (quantité de justificatifs à fournir, rédaction en plusieurs langues, budgets très détaillés...), et d'autre part au fait que les règles de dépôt et de gestion de projets fluctuent en fonction de l'organisme financeur/gestionnaire, ainsi qu'aux problèmes de délai, les universités souhaitent :

- Une simplification des règles de participation
- Une uniformisation des règlements entre les différents programmes Interreg

- Une plus grande harmonisation entre les règles de participation aux programmes financés par les fonds structurels et celles des autres programmes communautaires (PCRD)

Enfin, les universités soulignent la nécessité de professionnaliser et renforcer les cellules Europe et leur assurer un positionnement stratégique au sein des établissements